



Réponses aux questions de la séance du 3 août 2026

1. M. Jean Valiquette - Piste cyclable

M. Valiquette mentionne que la piste cyclable sur la rue Dollard n'est pas connectée vers l'Ouest, que les bollards ne sont pas nécessaires et nuisent aux collectes.

La piste cyclable sera connectée vers l'Ouest lors des travaux du boulevard de Normandie prévus dans les prochaines années. Les bollards ont été demandés par des citoyens pour assurer la sécurité des utilisateurs et le bras du camion de collecte est assez long pour récupérer les bacs.

2. M. Jean Valiquette - Intersection des rues Dollard et Jacques-Cartier Sud

M. Valiquette mentionne que les automobilistes ne font pas les arrêts obligatoires et demande des dos d'âne élargis.

Comme il y a déjà des arrêts obligatoires aux quatre coins, il n'est pas prévu d'aménager des dos d'âne élargis. Une demande de surveillance sera effectuée à la Sûreté du Québec.

3. M. Jean Valiquette - Recherche d'eau dans le secteur du chemin Delorme

M. Valiquette demande à nouveau à quel moment des travaux seront effectués pour exploiter la veine d'eau du secteur du chemin Delorme.

Tel que déjà mentionné, les études de 2014 n'ont pas été concluantes quant à la qualité de l'eau de ce secteur. Une copie du rapport est remise à M. Valiquette.

4. M. Yves Barabé - Pédalos au parc Ouellette

M. Barabé demande s'il est possible d'offrir des pédalos en location au parc Ouellette.

Ce projet a déjà été étudié et le poids minimal d'un pédalo, même en aluminium, est d'environ 90 lbs. Il ne serait donc pas possible de les sortir à chaque soir. De plus, aucun espace n'est disponible pour l'entreposage. Il n'est pas possible non plus d'envisager seulement les attacher au quai compte tenu des risques de vol.

Pour ces raisons, aucun pédalo n'est prévu à court terme à cet endroit.